**Grille d’autoévaluation : technologie qui contribue**

|  |  |
| --- | --- |
| **À notre école… ou dans notre conseil scolaire…** | **0 1 2 3**  |
| 1. L’ensemble des élèves et des enseignantes et enseignants ont accès à une grande variété riche d’outils technologiques et de réseaux sociaux pour privilégier un enseignement et un apprentissage appropriés à l’ère numérique du 21e siècle.
 |  |
| 1. Chaque établissement a une capacité de bande passante fonctionnelle.
 |  |
| 1. Les enseignantes et enseignants reçoivent un soutien technique fiable et continu.
 |  |
| 1. Des lignes directrices ont été rédigées à l’égard de la citoyenneté numérique, des comportements à adopter et des engagements éthiques à assurer lors de l’utilisation du Web et des réseaux sociaux (p. ex. : la confidentialité des informations personnelles, la sécurité des élèves, la conscientisation aux effets néfastes de l’intimidation en ligne, le concept AVAN, etc.).
 |  |
| 1. Chaque élève a au moins un outil numérique, soit son outil personnel ou celui de l’école.
 |  |
| 1. Les enseignantes et enseignants et les élèves ont accès à des environnements virtuels d’apprentissage disponibles 24/7 (p. ex.: Google Cloud et Microsoft 365).
 |  |
| 1. Les enseignantes et enseignants ont la possibilité d’établir un cadre d’apprentissage dans lequel les élèves apprennent à utiliser la technologie à bon escient et de manière responsable.
 |  |
| 1. Les enseignantes et enseignants et les élèves peuvent entreposer leurs travaux dans un environnement infonuagique ET sous un répertoire personnel ainsi que dans des répertoires partagés.
 |  |
| 1. Les élèves ont accès à des espaces virtuels qui permettent facilement la collaboration, la discussion et le partage d’information à l’échelle de la communauté mondiale.
 |  |
| 1. Les enseignantes et enseignants et les élèves ont des applications pour tablettes numériques portant sur l’évaluation au service de l’apprentissage et en tant qu’apprentissage pour les enseignantes et enseignants.
 |  |
| 1. Les élèves peuvent recueillir des traces de leurs apprentissages dans un portfolio numérique.
 |  |
| 1. Les élèves ont accès à des ressources, par exemple, YouTube.
 |  |
| 1. Les élèves savent utiliser les outils de communication dans leurs apprentissages.
 |  |
| 1. Les élèves sont capables de déterminer quels outils privilégier, à quel moment les utiliser, comment et à quoi ils servent.
 |  |
| 1. Les enseignantes et enseignants en collaboration avec les élèves élaborent des activités authentiques présentant des défis où les élèves sont incités à l’aide des outils technologiques et logiciels à s’autoréguler.
 |  |
| 1. Les élèves intègrent avec facilité une variété de composantes dans leurs travaux (p. ex. : sonores et visuelles).
 |  |
| 1. Les élèves se servent des outils technologiques et des réseaux sociaux tout au long de leur apprentissage pour faciliter l’acquisition des savoirs et des habiletés de leadership.
 |  |
| 1. Les élèves peuvent maximiser leurs utilisations numériques comme consommateurs francophones sur le Web et pour avoir un impact non seulement dans leur communauté scolaire, mais aussi sur le plan de la francophonie mondiale pour se reconnaître, s’affirmer et grandir.
 |  |
| 1. Les élèves utilisent activement divers outils technologiques et réseaux sociaux à des fins pédagogiques, entre autres : le clavardage, le slam, le ted, l’ignite, le réseautage social, les jeux sérieux et la téléphonie mobile.
 |  |
| 1. Les enseignantes et enseignants se servent d’outils technologiques de correction numériques pour offrir une rétroaction juste et précise aux élèves (p. ex., outils de correction tels Wacom, tablette Bamboo, etc.).
 |  |
| 1. Les enseignantes et enseignants utilisent des logiciels pour leur planification personnalisée du curriculum.
 |  |
| **Pointage obtenu portant sur le niveau d’intégration pédagogique des outils technologiques et des réseaux médiatiques, selon la recension des écrits et des entretiens virtuels réalisés, au sein d’une école ou d’un conseil scolaire.** |  **/63** |

Ce tableau est inspiré des compétences les plus récurrentes retrouvées dans la recension des écrits, dans des documents ministériels tels, *Faire croître le succès* (2010), *Une approche culturelle de l’enseignement pour l’appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l’Ontario* (2009), *Politique d’aménagement linguistique de l’Ontario pour l’éducation en langue française* (2004) et de la *Politique d’aménagement linguistique de l’Ontario pour l’éducation postsecondaire et la formation en langue française* (2011).